

Directeur administratif et financier du Centre national de ressources et de résilience

I. Informations sur le Centre National de Ressources et de Résilience (CNRR)

Le Comité interministériel d'aide aux victimes du 10 novembre 2017 a adopté le plan interministériel à l'aide aux victimes dont l'une des mesures phares est la création d'un centre national de ressources et de résilience.

Au-delà de la réparation corporelle, un grand nombre de victimes rencontrent des difficultés au quotidien dans leur parcours de reconstruction psychique. La prise en charge des séquelles physiques et des troubles psychiques post-traumatiques, la connaissance et l'harmonisation des pratiques médicales et sociales sont des enjeux essentiels pour permettre aux victimes d'infractions pénales, d'accidents collectifs, de violences familiales, d'actes de terrorisme ou de catastrophes naturelles de se reconstruire psychologiquement.

Le CNRR a une vocation **pluridisciplinaire** alliant notamment la recherche clinique et la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) et fonctionnera avec des personnels aux profils et aux parcours différents.

Le CNRR n'a pas vocation à délivrer des soins, ni à accueillir des victimes, mais il est adossé à un des dispositifs de prise en charge du psychotraumatisme créés suite à l'annonce présidentielle du 25 novembre 2017.

L'objectif général du CNRR est de rassembler tous les travaux de recherche ou d'observation déjà entrepris relatifs à la prise en charge psychologique des victimes, de proposer des bonnes pratiques en matière de prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques et de contribuer à la formation des professionnels notamment à travers l'élaboration d'outils pédagogiques

A l'issue d'un appel à projet national, le projet de CNRR présenté par le CHU de Lille et l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris et porté scientifiquement par les équipes de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Lille et de l'AP-HP (Hôpitaux Universitaires de Paris Seine-Saint-Denis), a été retenu en novembre 2018.

Ce projet fixe les objectifs stratégiques suivants :

- Faire de la résilience des personnes confrontées à un psychotraumatisme un objectif pour la société toute entière par une information du public et des actions de plaidoyer
- Approfondir l'identification des ressorts individuels (biologiques, psychologiques) et collectifs (sociaux, culturels) de la résilience des individus, sans négliger la question de la résilience des familles et des groupes sociaux, dans le court et le long terme
- Diffuser ces connaissances dans tous les segments du soin et de l'aide aux victimes concernés
- Promouvoir la résilience de ceux qui interviennent auprès des victimes : soignants, autres intervenants y compris associatifs.
- Promouvoir une approche transdisciplinaire sur la résilience, objet complexe qui ne pourrait être que réduit par une approche disciplinaire unique.

Le CNRR vise les objectifs opérationnels suivants :

- Constituer un corpus de connaissances sur le psychotraumatisme et la résilience
- Favoriser le transfert de connaissances vers différents publics et concevoir des dispositifs de sensibilisation et de formation à l'aide et au soutien des victimes pour différents publics
- Fournir aux différents acteurs concernés une vision de l'offre nationale de soins, d'accompagnement et de réhabilitation, indiquant leur contribution et leurs relais

- Fournir aux différents acteurs de la santé des modèles d'intervention à même de favoriser la compréhension qualitative de la situation des victimes

Le CNRR est constitué en Groupement d'Intérêt Public (GIP). Les membres fondateurs de ce GIP sont :

- l'Etat, représenté par :
 - le ministère de la justice (délégation interministérielle à l'aide aux victimes) ;
 - le ministère de l'intérieur ;
 - le ministère des armées ;
 - le ministère des solidarités et de la santé ;
 - le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;
 - le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), établissement public administratif ;
- les deux CHU : le CHU de Lille et l'AP-HP.

Chiffres clefs :

- Environ 6 à 8 ETP dans un premier temps (dont certains mis à disposition)
- Budget : 1,2 million constitué par :
 - les contributions financières des membres ;
 - la mise à disposition sans contrepartie financière de personnels, de locaux, d'équipements ;
 - les subventions ;
 - les produits des biens propres ou mis à leur disposition, la rémunération des prestations et les produits de la propriété intellectuelle ;
 - les emprunts et autres ressources d'origine contractuelle ;
 - les dons et legs.

Le siège du CNRR est situé dans des locaux appartenant au CHU de Lille, au départ au sein du Campus Universitaire puis dans les locaux définitifs situés en centre-ville de Lille, boulevard de la Liberté (métro République).

Les activités du CNRR se répartiront entre les sites lillois et parisiens du GIP.

II. Les missions du Directeur administratif et financier

Le poste à pourvoir est un poste à temps complet, basé au CHU de Lille, 2 avenue Oscar Lambret, nécessitant de la disponibilité ; des déplacements sont à prévoir en particulier à Paris et éventuellement dans les 10 centres régionaux de ressources et de résilience chargés de la prise en charge des psychotraumatismes (Dijon, Fort-de-France, Lille, Lyon, Nice, Paris, Strasbourg, Tours et Toulouse-Montpellier-Nîmes).

Le directeur administratif et financier du CNRR est chargé de mettre en œuvre, en lien avec les porteurs scientifiques du projet les orientations proposées par le Conseil Scientifique et d'Orientation du GIP et approuvées par l'Assemblée générale du GIP en lien avec les nombreux partenaires du Centre.

Il assure le fonctionnement administratif du GIP, en particulier dans ses aspects juridique, financiers, de gestion des ressources humaines et de communication.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Gestion des ressources humaines et budgétaires du CNRR
- Recherche de financements
- Management de l'équipe du GIP
- Préparation des instances
- Mise en œuvre des délibérations de l'Assemblée générale
- Participation à la représentation du CNRR
- Participation à la politique partenariale du CNRR avec l'ensemble des parties prenantes (centres régionaux de ressources et de résilience, associations, sociétés savantes, partenaires économiques, mécènes, etc.)

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- Installation du siège du CNRR
- Mise en œuvre du programme annuel de développement du CNRR
- Mise en œuvre d'une politique de communication adaptée aux ambitions du GIP

III. Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Relations hiérarchiques :

- le président de l'Assemblée générale du GIP

Principales relations fonctionnelles :

- les 2 porteurs scientifiques du projet qui sont président et vice-président du Conseil scientifique et d'orientation
- le Conseil scientifique et d'orientation
- les représentants des membres fondateurs
- les autres membres du CNRR dont la personne chargée de la communication

IV. Compétences et savoir-faire souhaités, qualités requises

Expérience professionnelle appréciée

- Expérience appréciée en gestion de Groupement d'intérêt public
- Maîtrise de la gestion de projets
- Conduites d'actions de coopération et de missions stratégiques
- Solide expérience dans la conduite de projets complexes

Compétences et savoir-faire souhaités

- Connaissance appréciée du fonctionnement de l'administration publique, de l'hôpital public, de la psychiatrie et du milieu associatif et de la société civile
- Expérience de la conception et de la conduite de projet, du management participatif, des méthodes partenariales et du travail d'équipe
- Compétences budgétaires (comptabilité publique) et RH
- Connaissance des outils et techniques de conduite de projet, management, etc.
- Anglais courant

Qualités requises

- Capacité d'écoute et sens de la communication,
- Excellent relationnel, sens du contact,
- Autonomie et capacité d'initiative,
- Organisation, rigueur, exigence dans la qualité du travail

V. Autres informations

Le poste est basé au siège du GIP CNRR (au sein du CHU de Lille), mais des déplacements fréquents sont à prévoir.

Prise de fonction : immédiate

Profil : fonctionnaire détaché ou mis à disposition, contractuel

Rémunération : selon CV et expérience

VI. Candidature

Une lettre de motivation ainsi qu'un CV sont à adresser à la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes : diav.sec@justice.gouv.fr (copie brigitte.arthur@justice.gouv.fr)

Renseignements : 01 44 77 25 75